

CAHIER DES CHARGES ÉTABLISSEMENTS

CONCOURS NATIONAL MASHUP CULTURE® Festival

CRÉER
DU COMMUN
DU « JE » AU « NOUS »

5e édition, octobre 2026 à mai 2027

**Comment nos identités multiples peuvent-elles contribuer à
construire du commun en France aujourd'hui ?**

Document destiné aux universités et établissements d'enseignement supérieur

1. LE CONCOURS EN BREF

L'association Génération Mashup lance la 5^{ème} édition du Mashup Culture® Festival, un concours national de création audiovisuelle sous le patronage de la CNF UNESCO et en partenariat notamment avec le groupe TF1 et MEDIAWAN.

Il invite des étudiants à partir de leur expérience, de leurs identités, de leurs influences et de leur parcours pour interroger ce qui peut aujourd'hui nous relier.

LA QUESTION PROPOSÉE AUX JEUNES

Comment nos identités multiples peuvent-elles contribuer à construire du commun en France aujourd'hui ?

L'objectif n'est pas de proposer une définition préétablie du collectif. Les participants sont invités à effectuer un cheminement du « Je » au « Nous » par la création audiovisuelle.

PUBLIC	FORMAT	DATE LIMITE	RESTITUTION
18–30 ans	5 minutes max.	23 avril 2027	Mai 2027

2. THÉMATIQUE 2026 - 2027, CRÉER DU COMMUN

Les appartenances se recomposent, les trajectoires se diversifient et les espaces numériques transforment les manières de se socialiser, de s'informer et de s'engager.

Le terrain développé par Mashup Culture® depuis 2022 conduit à une observation : les jeunes ne se désengagent pas nécessairement. Ils déplacent leurs formes d'engagement. Pour entrer dans le collectif, ils ont souvent besoin de relier ce qu'ils vivent personnellement à des enjeux plus larges.

Une identité, une origine, un territoire, une différence, une expérience d'inclusion ou d'exclusion, une rencontre ou un rapport aux institutions peuvent devenir le point de départ d'une réflexion collective.

PISTES DE RÉFLEXION

- Qu'est-ce qui compose mon identité ?
- Dans quelles situations ai-je eu le sentiment de faire partie d'un collectif ?
- Qu'est-ce qui facilite ou empêche ce sentiment d'appartenance ?
- Comment vivre ensemble sans effacer nos différences ?
- Que signifie aujourd'hui « faire commun » en France ?

Ces questions sont des pistes de réflexion, elles ne constituent pas une liste de sujets imposés.

3. UNE DÉMARCHE NON PARTISANE

L'édition 2026 - 2027 se déroule dans le contexte de l'élection présidentielle française de 2027. Cette temporalité peut renforcer la présence, dans le débat public, des questions relatives à la citoyenneté, à l'identité, au collectif et à la cohésion.

NEUTRALITÉ

Mashup Culture® n'a aucune vocation partisane ou électorale. Le concours ne demande pas aux jeunes d'adhérer à une idéologie ou à une définition préexistante du collectif.

Nous ne voulons pas expliquer aux jeunes ce qui doit les rassembler. Nous voulons leur demander ce qui, selon eux, nous permet de faire collectif.

4. PUBLIC ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert aux étudiants âgés de 18 à 30 ans, inscrits dans une université ou un établissement d'enseignement supérieur en France, quelle que soit leur discipline de formation.

- La participation peut être individuelle ou collective (des groupes de 5 personnes maximum).
- L'inscription au concours est gratuite et nominative.
- Dans une candidature collective, un prix est attribué à l'œuvre et non individuellement à chacun de ses auteurs.

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE

Les participants doivent s'inscrire dès l'ouverture de l'édition, avant le dépôt de leur création. Cette inscription permet à Mashup Culture® d'identifier et d'accompagner les candidats tout au long de l'édition et de disposer d'indicateurs de participation plus fiables.

L'inscription préalable ne constitue pas le dépôt définitif de la création.

La date limite de dépôt de la création : 23 avril 2027.

Inscription préalable sur la page concours Mashup Culture, avec un formulaire court dès septembre.

Dépôt du film sur FilmFreeway jusqu'au 23 avril 2027 (en cours de validation de la plateforme).

5. PRODUCTION ATTENDUE

Chaque participant ou groupe réalise une création audiovisuelle originale de cinq minutes maximum. La forme est libre et doit être au service du propos.

FORMES POSSIBLES

- Court-métrage.
- Documentaire.
- Animation.
- Forme hybride.
- Si utilisation de l'Intelligence artificielle, merci de le signaler. Votre création fera partie d'une catégorie à part.

La création doit partir d'un regard personnel, d'une expérience, d'une réflexion ou d'un questionnement porté par les étudiants. Il n'est pas attendu un exposé académique sur le vivre-ensemble ou la cohésion sociale, mais une mise en récit.

6. L'ESPRIT MASHUP CULTURE®

Une œuvre Mashup Culture® met en relation des expériences, références, influences, cultures, générations, disciplines ou univers différents. Le mashup ne consiste pas à juxtaposer artificiellement plusieurs cultures, il doit servir le sens de la création.

INTENTION

Créer des passerelles, favoriser la réflexion, la rencontre, l'altérité, le dialogue et le partage.

7. DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE ET DISCOURS DE CRÉATION

La création audiovisuelle permet de formuler une idée, rechercher, observer, écouter, confronter des points de vue, faire des choix, construire un récit et traduire une pensée en images et en sons.

TEXTE DE JUSTIFICATION OBLIGATOIRE

Chaque œuvre doit être accompagnée d'un texte expliquant la démarche de création. Cette présentation fait partie intégrante de la candidature et pourra servir aux finalistes lors de la restitution.

- Le point de départ de la réflexion.
- Le lien avec la thématique « Créer du commun ».
- Le sens de la création et le message ou questionnement transmis.
- Les principaux choix artistiques.
- Les influences culturelles ou artistiques.

8. CONTRAINTES TECHNIQUES

Caractéristique	Exigence
Format du fichier	MP4.
Résolution	1280 × 720 ou 1920 × 1080.
Format d'image	16/9.
Cadence	24 images par seconde.
Durée	5 minutes maximum.

ARCHIVES, IMAGES, LANGUES ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

- Les archives sont autorisées dans la limite de 20 % de la création. Les œuvres utilisées doivent être citées dans le générique et les droits correspondants respectés.
- L'utilisation d'images issues de banques d'images est interdite.
- Les prises de parole ou chants en langue étrangère doivent être sous-titrés en français ou accompagnés d'une traduction ou d'un résumé compréhensible.
- Toute utilisation de l'intelligence artificielle doit être déclarée lors du dépôt. Les créations concernées relèvent d'une catégorie distincte.

9. DROITS ET RESPONSABILITÉS

Les participants doivent disposer de tous les droits nécessaires sur leur création et restent entièrement responsables de son contenu.

- Respecter les droits d'auteur, la propriété intellectuelle, le droit à l'image, la vie privée, le droit des marques et la législation applicable.
- Obtenir l'autorisation de toute personne identifiable apparaissant dans la création.
- Ne pas intégrer de contenu haineux, injurieux, diffamatoire, discriminatoire, pornographique ou contraire à l'ordre public.
- Ne pas insérer d'allusion publicitaire.
- Ne pas envoyer de fichier contenant un virus.

10. CRITÈRES DE PRÉSÉLECTION ET DE SÉLECTION

CRITÈRE	CE QUI EST OBSERVÉ
Force du point de vue	Partir d'un regard, d'un récit ou d'une expérience personnelle pour interroger une question plus collective.
Pertinence	S'approprier la question proposée et la thématique «Créer du commun».
Originalité du récit	Proposer un regard singulier et éviter les représentations convenues.
Esprit Mashup Culture®	Présenter une création engageante, inspirante, ouverte aux autres et fédératrice.
Qualité artistique	Assurer la cohérence de la narration, de la mise en scène, de l'image, du son et des choix esthétiques.
Qualité technique	Permettre une projection publique dans de bonnes conditions.
Discours de création	Expliquer la démarche et mettre la création en perspective.

Toutes les créations reçues sont visionnées par un comité de présélection, seul décisionnaire de leur sélection ou non.

11. RÔLE DES ÉTABLISSEMENTS

Les écoles et universités peuvent inscrire le concours dans leurs enseignements, leurs projets étudiants ou leurs dispositifs pédagogiques.

- Présenter le concours aux étudiants et diffuser l'appel à participation.
- Inviter les participants à effectuer leur inscription préalable dès l'ouverture de l'édition.
- Intégrer la problématique à un cours ou à un projet pédagogique.
- Accompagner la réflexion, la conception et la réalisation des créations.
- Organiser des temps de travail collectifs.
- Valoriser les productions réalisées.
- Accompagner les étudiants dans le dépôt de leur création au concours national.

COMPÉTENCES MOBILISÉES

- Esprit critique et argumentation.
- Créativité et mise en récit.
- Scénarisation, tournage, montage, son et direction artistique.
- Travail collectif et prise de décision.
- Présentation et défense d'une création devant un public et des professionnels.

12. ACCOMPAGNEMENT PAR MASHUP CULTURE®

Mashup Culture® assure le pilotage national du concours et la coordination avec les établissements participants.

PILOTAGE NATIONAL DU CONCOURS

Dans ce cadre, Mashup Culture® met à disposition les informations et les ressources générales du concours, coordonne les échanges avec les équipes pédagogiques et organise des temps collectifs de présentation, en présentiel ou à distance. Mashup Culture® suit les candidats inscrits, produit des indicateurs consolidés de participation, reçoit les créations jusqu'à la date limite, organise la présélection et le jury, puis assure la restitution finale et la remise des prix.

ACCOMPAGNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES

Les établissements qui choisissent de devenir partenaires bénéficient d'un accompagnement et de contreparties définies selon le niveau retenu dans le dossier de partenariat.

NIVEAU 1 ÉTABLISSEMENT PARTENAIRE ASSOCIÉ	NIVEAU 2 ÉTABLISSEMENT PARTENAIRE DÉBAT	NIVEAU 3 ÉTABLISSEMENT PARTENAIRE ALLIANCE
Pour les écoles qui souhaitent découvrir le programme.	Pour les écoles qui souhaitent rendre leurs étudiants visibles.	Pour les écoles qui souhaitent devenir un partenaire stratégique du programme.
1 500 €	2 500 €	5 000 €
- Intégration du concours dans la maquette pédagogique. - Deux ateliers pédagogiques sur l'année. - Accès privilégié à la soirée finale.	- Tous les avantages du niveau précédent. - Un enregistrement de podcast. - Participation des étudiants à l'animation de la soirée finale*. - Valorisation de l'établissement dans les supports de communication**. - Reporting d'impact basique.	- Tous les avantages des niveaux précédents. - Deux enregistrements de podcast et un Billboard Podcast associé. - Une rencontre privilégiée avec les entreprises partenaires***. - Diffusion des CV des étudiants auprès du réseau de partenaires. - Reporting d'impact détaillé.

* La date de la soirée finale est en cours de validation avec notre partenaire Mediawan.

** Site internet, réseaux sociaux, affiches, roll-up, communiqués de presse, photocall et chèques aux lauréats.

*** Exemples : table ronde avec le partenaire lors d'une prérentrée ou rencontre avec les équipes chez le partenaire.

Ces contreparties ne sont pas automatiquement ouvertes à l'ensemble des établissements participants. Elles sont précisées et formalisées dans le dossier et la convention de partenariat correspondant au niveau retenu. Pour toute demande spécifique, nous contacter.

13. CALENDRIER

PÉRIODE	ÉTAPE
Dès l'ouverture de l'édition	Inscription préalable obligatoire des participants.
Septembre 2026	Lancement national du concours.
Septembre à décembre 2026	Mobilisation des universités, écoles supérieures et étudiants.
Automne 2026 à avril 2027	Réflexion, recherche, accompagnement et réalisation des créations.
23 avril 2027	Date limite de réception des créations.
Mai 2027	Présélection, jury final, restitution nationale et remise des prix à Paris, dans un lieu partenaire à confirmer.

14. PRIX (reste à confirmer en fonction des dotations de nos partenaires)

A titre indicatif, les dernières éditions, les prix attribués :

1er PRIX	2e PRIX	3e PRIX
1 000 €	500 €	250 €

Dans le cas d'une candidature collective, le prix est attribué à l'œuvre et non individuellement à chacun de ses auteurs.

15. MODALITÉS DE DÉPÔT

1. S'INSCRIRE DÈS L'OUVERTURE DE L'ÉDITION

L'inscription préalable est obligatoire. Elle permet d'identifier les candidats, de suivre leur parcours, de leur transmettre les informations utiles et de disposer d'indicateurs de participation plus fiables.

Cette inscription ne constitue pas le dépôt définitif de la création.

2. DÉPOSER LA CRÉATION AVANT LA DATE LIMITE

La création peut être déposée jusqu'au 23 avril 2027.

Les modalités précises seront communiquées sur www.mashup-culture.com et auprès des établissements participants.

À RETENIR

Une création retenue par le comité de présélection ne peut plus être retirée du concours.

16. RESTITUTION NATIONALE, MAI 2027

Les créations finalistes seront présentées lors de la restitution nationale organisée à Paris, dans un lieu partenaire.

CONTACT

Faouzia Rejeb

Présidente de Génération Mashup

Fondatrice de Mashup Culture®

faouziarejeb@mashup-culture.com

06 82 63 41 38

www.mashup-culture.com